

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 7 JUILLET 1904
AU 13 AVRIL 1905
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XXV^e VOLUME



VERSAILLES

CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1905

M. Depoin. — Note sur la porte de Trie-Château.

M. DEPOIN annonce que la conservation de la porte historique de Trie-Château est désormais assurée :

La Commission, dit-il, s'est intéressée à la conservation de la porte historique de Trie-Château, menacée par une décision du Conseil municipal de cette ville. Cette porte est heureusement sauvée, grâce à la découverte faite par un membre de la Société historique du Vexin, l'abbé Devimeux, curé de Trie, de la minute d'un contrat passé devant le tabellion de Trie, en 1782. C'est la vente par le comte de Provence, de cette porte du château-fort et du corps de garde voisin avec servitude de passage, à un particulier, aujourd'hui représenté par M. Weston, propriétaire à Trie. Les minutes de l'étude de M^e Jean, créée sous Louis XV et supprimée lors de la reconstitution du notariat, sont conservées dans l'étude de M^e Féau, notaire à Chaumont-en-Vexin. La commune n'a donc aucun droit sur cette porte en dehors du droit de passage, et ne saurait dès lors la détruire sans procéder à une expropriation très onéreuse.